

États-Unis, dont l'un des buts était de démontrer la ferme détermination des deux pays en cause d'améliorer la puissance défensive de l'OTAN et en particulier de NORAD. En vertu de cet accord, le Canada, en plus des postes qui relèvent déjà de lui, se charge de 16 postes de la ligne *Pinetree* qui relevaient jusque-là des États-Unis. A cause de ces obligations supplémentaires, les escadrilles de l'ARC affectées à NORAD ont été dotées de nouveaux appareils intercepteurs *F-101B*: les frais qu'entraînent l'achat et l'armement de ces appareils se partagent à raison des deux tiers pour les États-Unis et d'un tiers pour le Canada. Les États-Unis ont convenu de fournir au Canada un certain nombre d'appareils *F-104G*, un matériel d'appui et les premières pièces de rechange pour une valeur totale de 200 millions de dollars, dont les États-Unis acquitteront 150 millions et le Canada 50 millions. Ces avions permettront au Canada et aux États-Unis de participer de façon appréciable à la puissance collective de l'OTAN sous le régime de leurs programmes respectifs d'aide mutuelle et d'assistance défensive.

Au mois de septembre, par suite de l'aggravation de la situation internationale et de l'accroissement de la tension résultant des pressions exercées par les Soviétiques au sujet de Berlin, on a pris des mesures pour renforcer la brigade d'infanterie et la division aérienne affectées à l'OTAN grâce à l'augmentation du personnel, ce qu'on a fait aussi dans le cas des forces navales affectées à SACLANT. En outre, afin d'améliorer l'efficacité militaire en général des forces armées au Canada, on élaborait des plans pour accroître l'effectif de l'armée de terre et de l'air. Au total, cette augmentation représenterait environ 15,000 hommes.

Depuis 1950, le Canada a consacré plus de \$1,750,000 à l'aide mutuelle aux membres européens de l'OTAN. En vertu du programme d'aide, qui comporte des participations à l'infrastructure et au budget militaire de l'OTAN, l'expédition du matériel aux pays membres et la formation des équipages aériens de l'OTAN au Canada ont continué durant 1961. Le programme, tout en perdant de son ampleur à cause des circonstances changeantes et de l'habileté accrue des membres européens de répondre à leurs propres besoins en fait de défense, continue à jouer un rôle vital pour affermir les forces de l'OTAN.

#### Sous-section 4.—Les Programmes d'aide du Canada à l'étranger

**Le Plan de Colombo.**—L'idée du Plan de Colombo pour le développement économique du Sud et du Sud-Est de l'Asie était lancée à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth tenue à Colombo (Ceylan) du 9 au 14 janvier 1950. Initiative des gouvernements du Commonwealth, le Plan de Colombo n'est pas exclusivement réservé, cependant, aux pays de cette collectivité. Il a pour objet de favoriser le développement économique et la hausse des niveaux de vie de tous les pays et territoires du Sud et du Sud-Est de l'Asie. Voici quels pays adhèrent présentement au Plan de Colombo: Australie, Birmanie, Cambodge, Canada, Ceylan, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Népal, Nouvelle-Zélande, Nord-Bornéo, Pakistan, Philippines, Sarawak, Singapour, Thaïlande, Grande-Bretagne et Viet-Nam, ainsi que les États-Unis qui mettent aussi en œuvre dans la même région un vaste programme d'aide économique.

Le Plan de Colombo est dirigé par une Commission consultative, formée de ministres des pays membres, qui se réunit tous les ans pour étudier les projets, échanger des vues sur les questions de programme et rédiger un rapport. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un organisme consultatif; en matière de politique collective, il ne prend aucune décision qui lie les membres: Un Conseil de collaboration technique, dont le Canada fait partie, se réunit régulièrement à Colombo pour mettre en œuvre la partie